

THÉMATIQUE	Nom du programme	Période	Budget total	Mode de financement	Éligibilité PTOM	contact en PF	contact régional/national/européen	Lien
Recherche et Innovation	Horizon Europe	2021-2027	95,51 Mds €	Appels à projets (subventions, cofinancement, soutien)	Oui	Délégation à la recherche de la Polynésie française : secretariat@recherche.gov.pf Direction territoriale à la recherche et à la technologie (HC) : secretariat@recherche.gov.pf	Points de contact nationaux : <a href="http://www.horizon-europe.gov.fr/les-pcn">www.horizon-europe.gov.fr/les-pcn</a>	Portail des financements et des appels d'offre : <a href="https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/horizon">https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/horizon</a>  Site internet : www.horizon-europe.gov.fr
Environnement et Climat	LIFE+	2021-2027	5,45 Mds €	Appels à projets (projets d'action standard, stratégiques, d'assistance technique)	Oui		Ministère de la transition écologique FR : lifeplusfrance@developpement-durable.gouv.fr	<a href="https://cinea.ec.europa.eu/programmes/life_fr">https://cinea.ec.europa.eu/programmes/life_fr</a>
Biodiversité	BESTLIFE2030	2023-2030	23 M €	Appels à projets (petites subventions =>max 100k€)	Programme dédié exclusivement aux PTOM/RUP	Comité français de l'UICN : uicn@uicn.fr		<a href="https://bestlife2030.org/fr/">https://bestlife2030.org/fr/</a>
Économie et PME	Programme pour le marché unique (PMU)	2021-2027	4,21 Mds €	Appels à projets	Oui	CCISM (membre du réseau européen des entreprises EEN TONIC) : info@ccism.pf		Textes juridiques et fiches d'information : <a href="https://commission.europa.eu/publications/single-market-programme-legal-texts-and-factsheets_fr">https://commission.europa.eu/publications/single-market-programme-legal-texts-and-factsheets_fr</a>  Portail des financements et des appels à projets : <a href="https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/smp">https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/smp</a>
Investissements et développement économique	InvestEU	2021-2027	26,2 Mds € (garantie de l'UE)	Gestion indirecte (partenaires financiers dont le principal est la BEI)	Oui		Représentant de la BEI pour le Pacifique (à Fidji) : suva@eib.org      Infodesk@eib.org	<a href="https://investeu.europa.eu/investeu-programme/investeu-fund_en">https://investeu.europa.eu/investeu-programme/investeu-fund_en</a>
Santé publique	EU4Health (EU4H)	2021-2027	4,4 Mds €	Appels à projets	Oui		Ministère de la santé et de la prévention FR : <a href="https://www.sante.gouv.fr/ministere/contact-ez-nous">https://www.sante.gouv.fr/ministere/contact-ez-nous</a> (formulaire de contact)	<a href="https://health.ec.europa.eu/funding/eu4health-programme-2021-2027-vision-healthier-european-union_fr">https://health.ec.europa.eu/funding/eu4health-programme-2021-2027-vision-healthier-european-union_fr</a>
Connectivité (transport, énergie, numérique)	Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)	2021-2027	33,15 Mds €	Appels à projets	Oui		Point de contact national "numérique" : Ministère de l'économie et des finances FR : <a href="https://www.economie.gouv.fr/courrier">https://www.economie.gouv.fr/courrier</a>	<a href="https://cinea.ec.europa.eu/programmes/connecting-europe-facility_fr">https://cinea.ec.europa.eu/programmes/connecting-europe-facility_fr</a>
Numérique	Programme pour une Europe numérique (DIGITAL)	2021-2027	8,1 Mds €	Appels à projets	Oui		Ministère de l'économie et des finances : <a href="https://www.economie.gouv.fr/courrier">https://www.economie.gouv.fr/courrier</a>	Portail des financements et des appels à projets : <a href="https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/digital">https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/digital</a>  Site internet : <a href="https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/activities/digital-programme">https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/activities/digital-programme</a>
Culture et audiovisuel	Europe Creative	2021-2027	2,44 Mds €	Appels à projets	Oui		Relais Culture Europe : infos@relais-culture-europe.eu	Portail des financements et des appels à projets : <a href="https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/crea2027">https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/crea2027</a>  Site internet : <a href="https://culture.ec.europa.eu/creative-europe/about-the-creative-europe-programme">https://culture.ec.europa.eu/creative-europe/about-the-creative-europe-programme</a>
Éducation, formation, jeunesse et sport	Erasmus+	2021-2027	26,2 Mds €	Appels à projets	Oui	Délégation générale de l'éducation et des enseignements (volet enseignement) sec_dv3e@education.pf	Niveau européen (actions en gestion directe) : Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACA) : <a href="https://www.eacea.ec.europa.eu/contacts/erasmus_en">https://www.eacea.ec.europa.eu/contacts/erasmus_en</a> (formulaire de contact)  Agences nationales : Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport : - Jeunesse : erasmusplus@service-civique.gouv.fr - Sport : erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr  Agence Erasmus+ France Education et Formation : - Enseignement supérieur : - Enseignement scolaire : - Enseignement et formation professionnels : - Education des adultes : contact@agence-erasmus.fr	Actions en gestion directe : <a href="http://www.eacea.ec.europa.eu/grants/2021-2027/erasmus_en">www.eacea.ec.europa.eu/grants/2021-2027/erasmus_en</a>  Actions en gestion partagée : <a href="http://www.erasmusplus-jeunesse.fr/">www.erasmusplus-jeunesse.fr/</a> <a href="http://www.agence.erasmusplus.fr">www.agence.erasmusplus.fr</a>
Solidarité	Corps européen de solidarité (CES)	2021-2027	1 Mds €	Appels à projets	Oui		Niveau européen (actions en gestion directe) : <a href="http://www.eacea.ec.europa.eu/contacts/europe-citizens_en?prefLang=fr">www.eacea.ec.europa.eu/contacts/europe-citizens_en?prefLang=fr</a>  Agence du Service civique mariette.combarel@service-civique.gouv.fr	Actions en gestion directe : <a href="http://www.eacea.ec.europa.eu/grants/2021-2027/european-solidarity-corps_fr">www.eacea.ec.europa.eu/grants/2021-2027/european-solidarity-corps_fr</a>  Actions en gestion partagée : <a href="http://www.corpeuropeensolidarite.fr">www.corpeuropeensolidarite.fr</a>
Droits et valeurs	Citoyenneté, égalité, droits et valeurs (CERV)	2021-2027	1,56 Mds €	Appels à projets	Oui		Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACA) : <a href="http://www.eacea.ec.europa.eu/contacts/europe-citizens_en">www.eacea.ec.europa.eu/contacts/europe-citizens_en</a> (formulaire de contact)  Point de contact national : CIDEM	Site internet officiel de l'UE : <a href="https://commission.europa.eu/funding-tenders/find-funding/eu-funding-programmes/citizens-equality-rights-and-values-programme_en?prefLang=fr&amp;etrans=fr">https://commission.europa.eu/funding-tenders/find-funding/eu-funding-programmes/citizens-equality-rights-and-values-programme_en?prefLang=fr&amp;etrans=fr</a>  Site internet du CIDEM : <a href="http://www.cervfr.org">www.cervfr.org</a>
Emploi et innovation sociale	Fonds social européen plus (FSE+)/EaSI	2021-2027	142,7 Mds € dont 762 millions € pour le volet EaSI	Appels à projets	Éligibles uniquement au volet EaSI		Point de contact national : Association Fair contact@finance-fair.org	Site internet officiel de l'UE : <a href="https://european-social-fund-plus.ec.europa.eu/fr/fse-direct-easi">https://european-social-fund-plus.ec.europa.eu/fr/fse-direct-easi</a>  Portail des financements et des appels à projets : <a href="https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/esf">https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/esf</a>  Site internet de Fair : <a href="http://www.finance-fair.org/fr/programme-pour-lemploi-et-innovation-sociale-easi">www.finance-fair.org/fr/programme-pour-lemploi-et-innovation-sociale-easi</a>
Renforcement des institutions	TAIEX			Assistance technique	Oui	Délégation aux affaires internationales, européennes et du Pacifique (DAIE)/BAE : bae.daiep@presidence.pf		<a href="https://international-partnerships.ec.europa.eu/funding-and-technical-assistance/technical-assistance/taielex-technical-assistance-and-information-exchange_en?prefLang=fr&amp;etrans=fr">https://international-partnerships.ec.europa.eu/funding-and-technical-assistance/technical-assistance/taielex-technical-assistance-and-information-exchange_en?prefLang=fr&amp;etrans=fr</a>

# Horizon Europe

Horizon Europe est le programme-cadre de l'Union pour la recherche et l'innovation.

**Période** : 2021-2027

**Budget total** : 95,5 milliards d'euros (soit 11 400 milliards F CFP)

**Base légale** : règlement (UE) 2021/695

## Quels sont les objectifs de ce programme ?

- renforcer les bases scientifiques et technologiques de l'Union,
- stimuler sa compétitivité, y compris celle de son industrie,
- concrétiser les priorités politiques stratégiques de l'Union,
- contribuer à répondre aux problématiques mondiales, dont les objectifs de développement durable.

## Quels types de projet peuvent être financés ?

Le programme finance une vaste gamme de projets axés sur la recherche et l'innovation :

- projet de développement et d'interconnexion d'infrastructures de classe mondiale
- projets sur la démocratie, le patrimoine culturel et les transformations socio-économiques
- projets rassemblant recherche, éducation et entreprises

## Lien utile et contact en PF

**Site web Horizon Europe** :

<http://ec.europa.eu/horizon-europe>

- Délégation à la recherche de la Polynésie française : [secretariat@recherche.gov.pf](mailto:secretariat@recherche.gov.pf)
- Direction territoriale à la recherche et à la technologie (HC) : [secretariat@recherche.gov.pf](mailto:secretariat@recherche.gov.pf)

## Structure du programme

Le programme est fondé sur quatre piliers :

- La science d'excellence ;
- Les problématiques mondiales et la compétitivité industrielle européenne ;
- L'Europe plus innovante ;
- Elargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche.

## Quels intérêts pour la Polynésie française ?

Le programme Horizon Europe permet à la Polynésie française d'accéder, via des partenariats européens, à des financements pour la recherche et l'innovation, de renforcer ses capacités scientifiques et technologiques, et de développer des projets adaptés aux enjeux territoriaux (environnement, climat, santé, numérique).

## Qui peut en bénéficier ?

- les chercheurs et le monde académique
- le secteur privé et les entreprises
- les acteurs de l'innovation
- les organisations internationales



**Période :** 2021/2027

**Base juridique :** règlement 2021/783 du Parlement européen et du Conseil établissant un programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE).

**Budget total :** 5.4 milliards d'euros soit 64 4391 406 800 FCFP réparti en 4 sous programmes.

1. Nature et biodiversité 2.14 milliards d'euros (255 369 927 880 FCFP)
2. Économie circulaire et qualité de vie 1.34 milliards d'euros (159 904 534 280 FCFP)
3. Atténuation du changement climatique et adaptation 947 millions d'euros (113 007 159 674 FCFP)
4. Transition énergétique propre : 997 millions d'euros (118 973 746 774 FCFP)

**Point de contact national :**

Email : [lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr](mailto:lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr)

**Liens utiles**

<https://www.ecologie.gouv.fr/>

**Calendrier des appels à projets (publié à partir du 21 avril 2026) :**  
<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders>

## Quels sont les objectifs de ce programme ?

- Aider à réaliser la transition vers une économie durable, circulaire, basée sur des énergies renouvelables, neutres en carbone et résilientes.
- Protéger, restaurer et améliorer notre environnement.
- Ralentir et inverser la perte de biodiversité.
- Arrêter la dégradation des écosystèmes (gestion/amélioration du réseau Natura 2000), et ainsi accélérer le développement durable.
- Soutenir les idées vertes pour les petites et grandes entreprises, les ONG, les autorités publiques, les groupes de citoyens, les académiciens...

## Qui peut en bénéficier ?

Les porteurs de projets doivent être des entités juridiques enregistrées dans l'UE :

- organisations publiques (administration, autorité nationale ou locale...),
- organisations privées (PME, entreprises...),
- organisations privées non commerciales (ONG...).

## Quels types de projet peuvent être financés ?

LIFE finance les projets destinés à :

- Mettre au point, démontrer et promouvoir des techniques, des méthodes et des approches innovantes pour atteindre les objectifs de l'Union européenne (UE) en matière d'environnement,
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et au contrôle de l'application de la législation et de la politique de l'UE dans le domaine de l'environnement.
- Catalyser le déploiement à grande échelle de solutions techniques ou stratégiques efficaces pour mettre en œuvre la législation et la politique de l'UE en matière d'environnement.

LIFE ne cofinance ni les projets de recherche, ni les projets d'infrastructures.

## Quel intérêt pour la Polynésie Française ?

- Protéger sa biodiversité unique en finançant la préservation d'espèces et la restauration d'habitats.
- S'adapter au changement climatique via la gestion durable des ressources et la résilience des infrastructures face aux cyclones et à l'érosion.
- Promouvoir la transition énergétique et l'économie circulaire en développant les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la gestion des déchets.
- Renforcer les capacités locales par la formation, le transfert de savoir-faire et la sensibilisation des populations.
- Accroître sa visibilité et coopération internationale en intégrant des réseaux européens pour partager les bonnes pratiques et mobiliser d'autres financements.

# Bestlife2030

**Période :** 2023-2030

**Budget :** Garantie budgétaire de 22,3 millions (2,66 milliards de F CFP) dont 15 millions (1,79 milliard de F CFP) attribués aux Outre-mer français

## Qui peut en bénéficier ?

- Organisations locales à but non lucratif, ONG, organisations locales de la société civile (OSC), organisations communautaires locales (OCL).
- Instituts et organismes de recherche locaux.
- PME selon la définition de la Commission européenne.
- Municipalités et leurs groupements.
- Collectivités territoriales dans les RUP françaises, les gouvernements régionaux des RUP espagnoles et portugaises, les gouvernements territoriaux des PTOM néerlandais et français.
- Un accès exceptionnel est autorisé pour les PTOM et les collectivités territoriales des RUP et leurs services dans les territoires à faible population.

## Quel intérêt pour la Polynésie Française ?

- Il simplifie l'accès aux fonds européens pour les petites structures comme les associations, les communes et les PME du Fenua.
- Il finance la lutte contre les espèces envahissantes, notamment l'éradication des rats et des plantes invasives qui menacent les écosystèmes.
- Il protège les espèces endémiques en danger critique, permettant ainsi de sauvegarder le patrimoine naturel unique des archipels.
- Il renforce la résilience climatique en soutenant des solutions naturelles pour protéger les littoraux contre l'érosion et la montée des eaux.
- Il favorise la gestion durable des lagons et la restauration des récifs coralliens.
- Il bénéficie d'un ancrage local fort grâce à un partenariat avec la Banque Socredo, facilitant le suivi financier des porteurs de projets.

## Quels sont les objectifs de ce programme ?

Préserver la biodiversité, favoriser l'adaptation au climat et promouvoir le développement durable dans les régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE et des pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) associés.

### Objectifs spécifiques

- Soutenir la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des services écosystémiques durables, y compris l'adaptation au changement climatique.
- Donner aux acteurs locaux les moyens de définir et de mettre en œuvre des projets répondant aux défis régionaux, et de répondre efficacement aux enjeux de conservation.
- Contribuer aux discussions politiques clés aux niveaux européen et international.
- Quantifier la contribution tangible de l'Outre-mer européen aux objectifs nationaux, européens et mondiaux en matière de biodiversité et d'action pour le climat.

### Quels types de projet peuvent être financés ?

- Des projets d'actions concrètes avec un impact direct et mesurable pour la conservation de la biodiversité dans les régions ultrapériphériques et PTOM de l'UE.
- Les actions de recherche ou de sensibilisation sont éligibles à condition d'être rattachées à une action concrète en faveur de la biodiversité.

**Point de contact national :** lucie.labbe@ofb.gouv.fr

# Programme pour le marché unique

Programme en faveur du marché intérieur, de la compétitivité des entreprises, dont les petites et moyennes entreprises.

**Base légale :** règlement (UE) 2021/690

**Période :** 2021-2027

**Budget :** 4,2 milliards d'euros (soit 500 milliards F CFP)

## Objectifs du programme

- rendre le marché intérieur plus efficace
- renforcer la compétitivité et la viabilité des PME
- assurer le fonctionnement efficace du marché intérieur
- promouvoir les intérêts des consommateurs
- contribuer à un niveau élevé de santé et de sécurité pour les humains, les animaux et les végétaux.

## Qui peut en bénéficier ?

- PME et entreprises
- administrations publiques
- organismes de recherche
- associations / ONG
- organismes statistiques

## Quel intérêt pour la Polynésie Française ?

- Accès possible à certains appels à projets
- Opportunités pour les entreprises locales (export, normes, innovation)
- Renforcement des capacités administratives et techniques
- Alignement avec les standards européens (facilite les échanges)

## Structure du programme

Le programme s'articule autour de six piliers :

- Sécurité alimentaire
- Compétitivité des entreprises et PME
- Marché unique efficace
- Statistiques européennes
- Protection des consommateurs
- Normalisation

## Quels types de projet peuvent être financés ?

- soutien à l'internationalisation des PME
- développement de réseaux d'entreprises
- actions de surveillance du marché
- projets de sécurité alimentaire
- campagnes de protection des consommateurs
- production et harmonisation de données statistiques
- projets de normalisation technique

## Lien utile et point de contact national

**site internet officiel :**

[https://commission.europa.eu/funding-tenders/find-funding/eu-funding-programmes/single-market-programme\\_en](https://commission.europa.eu/funding-tenders/find-funding/eu-funding-programmes/single-market-programme_en)

**PCN :** CCISM (membre du réseau européen des entreprises EEN TONIC [info@ccism.pf](mailto:info@ccism.pf))



# Invest EU

**Période :** 2021/2027

**Base légale :** Règlement (UE) 2021/523

**Budget :** Garantie budgétaire de 26,2 milliards d'euros (3 126 milliards F CFP)

**Point de contact européen :** <https://investeu.europa.eu/contact-us>

**Lien utile**

<https://social-economy-gateway.ec.europa.eu>

**Calendrier des appels à projets :** <https://ec.europa.eu/investeuportal>

## Invest EU comprend 3 volets :

1. Le fonds InvestEU fournit une garantie de l'Union européenne (UE) pour soutenir le financement d'investissements conformes aux politiques internes de l'UE ;
2. La plateforme de conseil InvestEU soutient le développement de projets, l'accès au financement et l'aide au renforcement des capacités ;
3. Le portail InvestEU donne de la visibilité aux projets en quête de financement et des informations sur les possibilités d'investissement.

## Quels sont les objectifs de ce programme ?

- Soutenir la croissance économique et l'emploi
- Favoriser la transition écologique (verte)
- Accélérer la transformation numérique
- Renforcer la compétitivité et l'innovation
- Promouvoir la cohésion sociale et territoriale (réduire les inégalités entre régions)

## Qui peut en bénéficier ?

- Entreprises (notamment PME et start-ups)
- Organismes publics, y compris les services publics, lorsqu'ils portent des projets d'investissement (infrastructures, énergie, numérique, social...)
- Banques et intermédiaires financiers
- Organisations à but non lucratif (associations, fondations)

**\*\*Attention :** pour les services publics, ils sont éligibles en tant qu'acteurs publics, mais le financement est généralement indirect, via des partenaires financiers (ex : Banque européenne d'investissement, banques).

## Quels types de projet peuvent être financés ?

- Infrastructures durables : financement de routes, ports, réseaux électriques, infrastructures numériques et gestion de l'eau pour moderniser les territoires.
- Transition écologique : soutien à des projets réduisant les émissions de CO<sub>2</sub>, développant les énergies renouvelables et protégeant l'environnement.
- Recherche et innovation : accompagnement des initiatives technologiques, scientifiques et numériques pour stimuler l'innovation.
- Soutien aux entreprises : financement et accompagnement des PME, start-ups et secteurs créatifs pour renforcer la compétitivité.
- Projets sociaux et inclusion : investissements dans l'éducation, la formation, la santé, le logement social et l'inclusion des populations vulnérables.

## Quel intérêt pour la Polynésie Française ?

- Moderniser les infrastructures : améliorer transport, énergie et connectivité.
- Accompagner la transition écologique : soutenir les énergies renouvelables et la protection de l'environnement.
- Stimuler l'innovation et l'économie locale : appuyer les PME, start-ups et projets innovants.
- Renforcer les services publics et sociaux : développer santé, formation et inclusion.
- Mobiliser des financements européens : attirer des investissements plus importants que le budget local.



# EU Health

**Période :** 2021/2027

**Base légale :** Règlement (UE) 2021/522 du Parlement européen et du Conseil du 24 mars 2021

**Budget total :** 4.4 milliards d'euros (environ 525 milliards F CFP)

**Point de contact national :** [chantal.guilhaume@sante.gouv.fr](mailto:chantal.guilhaume@sante.gouv.fr)

**Liens utiles**

**Programme EU Health :** <https://health.ec.europa.eu/funding/eu4health>

**Point de contact :** <https://hadea.ec.europa.eu/programmes>

**Calendrier des appels d'offres :**

<https://hadea.ec.europa.eu/calls-tenders>

## Quels sont les objectifs de ce programme ?

- Promotion de la santé et prévention des maladies, en particulier du cancer, initiatives et coopération internationales en matière de santé
- Prévenir les menaces transfrontières sur la santé, s'y préparer et y réagir, compléter la constitution de stocks nationaux de produits essentiels en cas de crise, établir une réserve de personnels médicaux, de soignants et d'auxiliaires
- Faciliter l'accès aux médicaments, dispositifs médicaux et produits nécessaires en cas de crise : veiller à ce que ces produits soient accessibles, disponibles et abordables
- Renforcer les données relatives à la santé, les outils et services numériques et la transformation numérique des soins de santé, améliorer l'accès aux soins de santé, élaborer et mettre en œuvre la législation de l'UE en matière de santé et favoriser la prise de décisions fondées sur des données probantes, favoriser l'action concertée des systèmes de santé nationaux

## Qui peut en bénéficier ?

- Services publics et autorités sanitaires : hôpitaux, agences nationales de santé, services de prévention.
- Organisations sanitaires et réseaux européens : institutions de santé, laboratoires, réseaux de coopération.
- ONG et associations de patients : acteurs de la société civile dans le domaine de la santé.
- Autres entités éligibles : selon les appels à projets et partenariats.

## Quels types de projet peuvent être financés ?

- Renforcement des systèmes de santé : modernisation des infrastructures, amélioration de la résilience et de la capacité des hôpitaux et services de santé.
- Prévention et promotion de la santé : campagnes de sensibilisation, vaccination, réduction des risques sanitaires.
- Gestion des menaces sanitaires : préparation aux crises, épidémies, situations d'urgence sanitaire.
- Accès aux médicaments et dispositifs médicaux : garantir disponibilité, sécurité et qualité des produits de santé.
- Coopération et réseaux européens : projets transnationaux, partage de bonnes pratiques et renforcement de la coordination entre États membres.

## Quel intérêt pour

### la Polynésie Française ?

- Renforcer les services publics de santé : modernisation des hôpitaux, amélioration des infrastructures et renforcement des capacités du personnel sanitaire.
- Améliorer la prévention et l'accès aux soins : campagnes de vaccination, programmes de sensibilisation aux maladies et sécurisation de l'approvisionnement en médicaments et dispositifs médicaux.
- Se préparer aux crises sanitaires : développement de plans d'urgence, renforcement de la résilience face aux épidémies et aux situations de crise sanitaire.
- Bénéficier de partenariats européens : participation à des réseaux et échanges de bonnes pratiques, formations et coopération avec d'autres acteurs de santé publique en Europe.

# Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)

Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) est le principal instrument de financement de l'UE pour promouvoir la croissance, l'emploi et la compétitivité par des investissements ciblés dans les infrastructures au niveau européen.

**Période :** 2021-2027

**Budget total :** 33,7 milliards d'euros

**Base légale :** règlement (UE) 2021/1153

## Objectifs

- la durabilité, la décarbonation et la réduction des émissions ;
- la complémentarité des modes de transport (ainsi que les synergies entre les secteurs des transports, de l'énergie et du numérique) ;
- l'amélioration de la mobilité maritime à travers l'UE.

## Qui peut en bénéficier ?

- entreprises privées portant un projet d'infrastructures d'intérêt commun
- opérateurs télécoms, pour le déploiement de la 5G et de la fibre
- agences nationales de transport, gestionnaires d'infrastructures publiques

## Structure

Le MIE se construit en trois grands volets:

- Transports (25,8 milliards d'euros)
- Énergie (5,8 milliards d'euros)
- Secteur numérique (2 milliards d'euros)

## Quel intérêt pour la Polynésie française ?

L'intérêt majeur pour la Polynésie française réside dans le financement de câbles sous-marins et d'infrastructures numériques pour sécuriser son désenclavement et sa connectivité avec le reste du monde.

## Quels types de projets peuvent être financés ?

- Projets de déploiement d'infrastructures 5G et de développement d'interconnexions.
- Projets de construction de nouvelles infrastructures énergétiques transfrontalières en Europe ou de réhabilitation d'infrastructures existantes.
- Projets de construction d'infrastructures de mobilité intelligente, interopérable, durable, inclusive, accessible et sûre.

## Liens utiles et point de contact national

PNC : ministère de l'économie et des finances  
<https://www.economie.gouv.fr/courrier>

site : <https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/connecting-europe-facility-2021-2027.html>

# DIGITAL

## Programme pour une Europe numérique

Programme de financement de l'UE visant à apporter la technologie numérique aux entreprises, aux citoyens et aux administrations.

**Objectif principal** : une Europe plus verte et une Europe plus numérique en adéquation avec le pacte vert européen

**Budget global** : 7,5 milliards d'euros (soit 896 257 500 000 F CFP)

### Qui peut en bénéficier ?

- les universités ;
- les organismes de recherche ;
- les écoles et les entreprises (PME) ;
- les centres hospitaliers ;
- les autorités gouvernementales ;
- les administrations publiques ;
- les institutions culturelles ;
- les musées ;
- les banques ;
- les associations/ONG.

### Quel intérêt pour la Polynésie Française ?

- Amélioration de la connectivité inter-îles
- Modernisation de l'administration (e-gouvernement)
- Développement de l'économie numérique

### Liens utiles

- Portail des financements européens (Funding & Tenders Portal) : <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/activities/get-funding-digital>
- EDIH (European Digital Innovation Hubs) : <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/dihs>

### Structure du programme

Le programme est structuré autour de 5 piliers principaux

1. Calcul Haute performance
2. Intelligence artificielle
3. Cybersécurité
4. Compétence numérique
5. Déploiement et adoption des technologies numériques dans l'ensemble de l'économie et de la société

### Quels types de projet peuvent être financés ?

Les projets doivent :

- Renforcer les capacités numériques stratégiques.
- Augmenter l'adoption des technologies numériques dans le secteur privé et dans les domaines d'intérêt public.
- Stimuler les investissements dans le calcul à haute performance, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et les compétences numériques avancées
- Renforcer le réseau des centres européens d'innovation numérique afin de garantir une large utilisation des technologies numériques dans toutes les régions d'Europe.
- La numérisation des administrations publiques par la mise en place de nouvelles interfaces...

### Point de contact national

Aliénor Thouvenot

[alienor.thouvenot@fiances.gouv.fr](mailto:alienor.thouvenot@fiances.gouv.fr)

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

### Calendrier des appels à projets et résultats

<https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/activities/work-programmes-digital>



# Europe créative

**Nom du programme :** Europe Créative

**Période :** 2021 – 2027

**Base juridique :** Règlement (UE) 2021/818 du Parlement européen et du Conseil établissant le programme Europe Créative pour 2021-2027

**Institution responsable :** Commission européenne, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture (DG EAC), mise en œuvre via l'Agence exécutive Éducation et Culture (EACEA)

**Budget total :**

- En euros : env. 2 440 000 000 € pour 2021-2027
- En FCFP → ≈ 291 169 000 000 F CFP

## Structure du programme

Le programme est structuré en 3 volets principaux :

- **Culture** - pour les artistes et les structures culturelles : arts du spectacle, design, mode, art, musique, patrimoine etc.
- **Media** - pour les pros de l'audiovisuel, du cinéma, des jeux vidéos etc.
- **Transsectoriel** - innovation, coopération entre secteurs, soutien aux médias de l'information

## Quels sont les objectifs de ce programme ?

- Préserver, développer et promouvoir la diversité culturelle et linguistique européenne.
- Accroître la compétitivité, l'innovation et le potentiel économique des secteurs culturels, créatifs et audiovisuels.
- Autres objectifs incluent : encourager la coopération transnationale, soutenir la mobilité des artistes et professionnels, favoriser la durabilité et la numérisation, renforcer un environnement médiatique pluraliste et l'éducation aux médias.

## Qui peut en bénéficier ?

Pour la Polynésie française, les bénéficiaires potentiels peuvent inclure :

- Institutions culturelles publiques (musées, centres culturels, bibliothèques) – SP éligibles
- Associations culturelles et organisations à but non lucratif
- Festivals artistiques et événements culturels
- Structures audiovisuelles ou créatives locales

## Quel intérêt pour la Polynésie Française ?

- Opportunités de mobilité artistique et professionnelle dans l'UE
- Collaboration avec des partenaires européens via des projets transnationaux
- Traduction, diffusion et promotion d'œuvres locales au-delà des frontières

## Quels types de projet peuvent être financés ?

- Projets de coopération transnationale réunissant organisations culturelles de différents pays
- Réseaux européens et plateformes créatives paneuropéennes
- Traduction littéraire et circulation des œuvres
- Mobilité transnationale d'artistes et opérateurs
- Production audiovisuelle et innovation médiatique
- Actions de soutien aux festivals, patrimoine, architecture ou musique
- Initiatives pour un média pluraliste et éducation aux médias

**Calendrier des appels à projets et résultats :** <https://culture.ec.europa.eu/creative-europe/projects>

## Liens utiles

- EU – Creative Europe : <https://culture.ec.europa.eu/fr/creative-europe/about-the-creative-europe-programme>
- Règlement officiel du programme : [Regulation \(EU\) 2021/818](#)
- Informations sur l'éligibilité, mobilité et Culture Moves Europe : <https://culture.ec.europa.eu/faq/item/is-the-country-i-live-in-participating-in-culture-moves-europe>

## Point de contact national France Relais Culture Europe :

1. **Site :** <https://www.relais-culture-europe.eu/>
2. **Email :** [infos@relais-culture-europe.eu](mailto:infos@relais-culture-europe.eu)

# Programme Erasmus +

Erasmus+ est le programme de l'Union destiné à soutenir l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe.

**Période** : 2021-2027

**Base juridique** : règlement (UE) 2021/817 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2020.

**Budget total** : environ 24,6 milliards d'euros (soit 2 939 milliards F FCP)

## Objectif principal

- soutenir le socle européen des droits sociaux
- mettre en oeuvre la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse 2019-2027
- développer la dimension européenne du sport.

## Qui peut en bénéficier ?

- les organismes : associations, établissements, institutions, dont les activités sont soutenues par le programme
- les individus : étudiants, apprentis enseignants, formateurs, stagiaires\*

## Quel intérêt pour la Polynésie Française ?

Le programme Erasmus+ offre à la Polynésie française des opportunités de mobilité étudiante, de renforcement des compétences, de coopération avec des institutions européennes et de modernisation du système éducatif, tout en favorisant son ouverture et son rayonnement à l'international.

## Point de contact national

Délégation générale de l'éducation et des enseignements (volet enseignement)  
sec\_dv3e@education.pf

## Structure du programme

Erasmus repose sur 3 actions clés :

1. Action clé 1 - Mobilité des étudiants à des fins d'éducation et de formation
2. Action clé 2 - Coopération entre organisations et institutions
  - Partenariats en faveur de la coopération
  - Partenariats pour l'excellence
  - Partenariats en faveur de l'innovation
3. Action clé 3 - Soutien à l'élaboration des politiques et à la coopération

## Quels types de projet peuvent être financés ?

- Mobilité des étudiants à des fins d'études;
- Mobilité des étudiants à des fins de stage;
- Mobilité du personnel à des fins d'enseignements;
- Mobilité du personnel à des fins de formations;

## Liens utiles

- **Site officiel Erasmus+**  
<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/>
- **Portail des financements de l'UE**  
<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders>
- **Agence Erasmus France**  
<https://agence.erasmusplus.fr/>

\*Les individus ne peuvent pas bénéficier directement du programme E+. Ils doivent passer par un organisme porteur d'un projet financé par le programme.

# Corps européen de solidarité (CES)

Le CES permet à des jeunes de 18 à 30 ans de s'engager dans un volontariat d'intérêt général, de participer à des projets de solidarité ou de réaliser une mission humanitaire, en France, en Europe et dans le monde.

**Période** : 2021-2027

**Budget total** ; 1 milliards d'euros

**Base légale** : règlement (UE) 2021/888

## Domaine d'intervention

- Accueil des réfugiés et migrants
- Aide aux personnes en situation de handicap
- Citoyenneté
- Éducation et formation
- Environnement et protection de la nature
- Lutte contre les exclusions
- Prévention des catastrophes et reconstruction
- Santé, culture, sport

## Quels types de projets peuvent être financés ?

- Projets de volontariat
- Projets de solidarité
- Volontariat dans le domaine de l'aide humanitaire

## Quel intérêt pour la Polynésie française ?

- Prise en charge de l'éloignement géographique
- Des financements supplémentaires et un tutorat renforcé sont prévus pour faciliter la participation des jeunes polynésiens
- Opportunités de mobilité et d'engagement local
- Chaque expérience est reconnue par les certificats Youthpass ou Europass, facilitant l'insertion professionnelle future des jeunes

## Qui peut en bénéficier ?

- **Âge** : 18 à 30 (jusqu'à 35 ans pour le volet Aide Humanitaire)
- **Éligibilité** : Résider dans un état membre de l'UE ou PTOM
- **Conditions** : aucun diplôme ni niveau de langue spécifique n'est requis. L'accent est mis sur la motivation et l'engagement

## Les trois grands volets d'action

- **Volontariat individuel** : Mission de 2 à 12 dans un pays autres que le pays de résidence.
- **Équipes de volontariat** : Groupes de 10 à 40 jeunes de différents pays pour des missions courtes de 2 semaines à 2 mois.
- **Projets de solidarité** : Projets locaux initiés

## Liens utiles et point de contact national

### Portail du CES :

[https://youth.europa.eu/solidarity\\_fr](https://youth.europa.eu/solidarity_fr)

### PNC :

- Niveau européen  
[www.eacea.ec.europa.eu/contacts/europe-citizens\\_en?prefLang=fr](http://www.eacea.ec.europa.eu/contacts/europe-citizens_en?prefLang=fr)
- Agence du Service civique  
[mariette.combarel@service-covoque.gouv.fr](mailto:mariette.combarel@service-covoque.gouv.fr)



# Citoyenneté, égalité, droits et valeurs (CERV)



**Nom du programme :** Citoyens, égalité, droits et valeurs

**Période :** 2021/2027

**Base légale :** Règlement (UE) 2021/692 du Parlement européen et du Conseil du 28 avril 2021

**Budget total :** 1.5 milliards d'euros (178 997 613 000 FCFP)

**Point de contact national :**

Email : [cervfr@cidem.org](mailto:cervfr@cidem.org)

**Lien utile**

<https://social-economy-gateway.ec.europa.eu>

**Calendrier des appels à projets:**

<https://ec.europa.eu/info>

## Le programme CERV repose sur quatre piliers

1. Promouvoir les droits, la lutte contre la discrimination et l'égalité, y compris l'égalité des genres, et faire progresser l'intégration de la dimension de genre et de la non-discrimination.
2. Promouvoir l'engagement et la participation des citoyens à la vie démocratique de l'Union ainsi que les échanges entre les citoyens des différents États membres, et sensibiliser à l'histoire européenne commune.
3. Programme Daphné: lutter contre la violence, y compris les violences sexistes et les violences envers les enfants.
4. Valeurs de l'Union: protéger et promouvoir les valeurs de l'Union.

## Quels sont les objectifs de ce programme ?

Le but est de défendre et promouvoir les droits et valeurs de l'UE et des conventions internationales, en soutenant des sociétés ouvertes, démocratiques, égalitaires et inclusives. Cela implique de renforcer la société civile, encourager la participation citoyenne et valoriser la diversité, tout en s'appuyant sur les valeurs, l'histoire et la mémoire communes de l'Europe.

## Qui peut en bénéficier ?

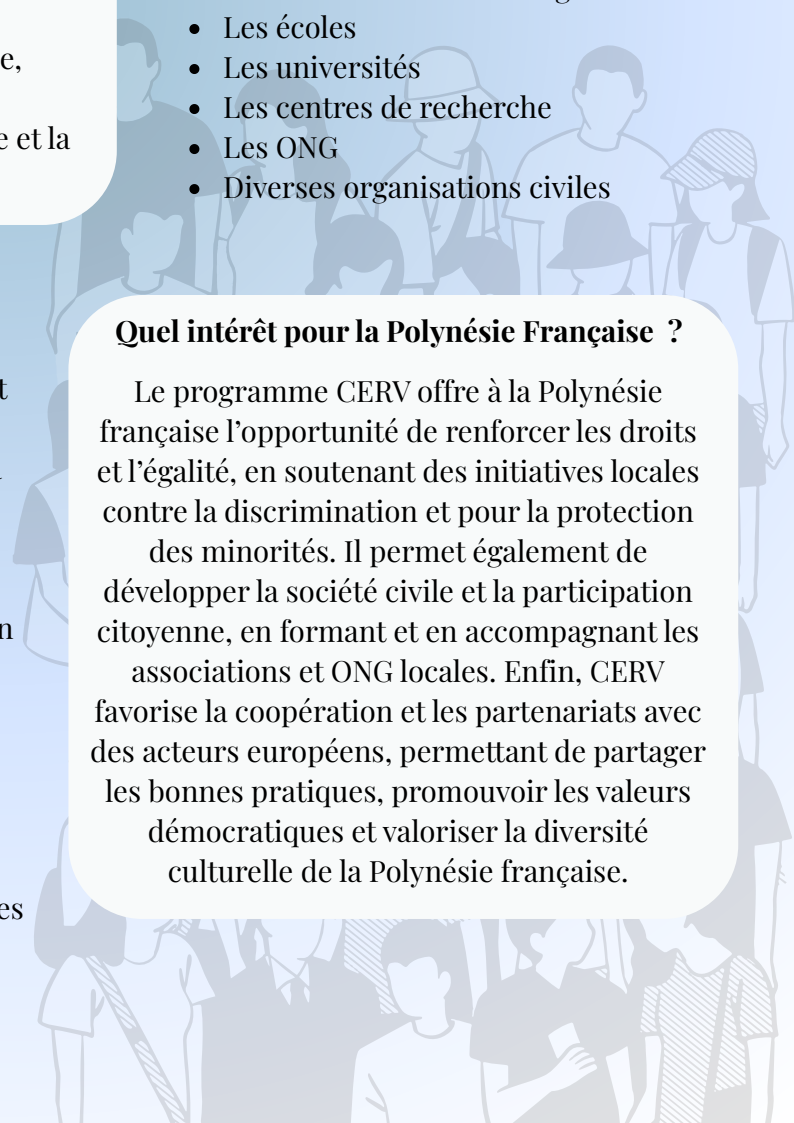
- Les administrations publiques
- Les autorités locales et régionales
- Les écoles
- Les universités
- Les centres de recherche
- Les ONG
- Diverses organisations civiles

## Quels types de projet peuvent être financés ?

- Droits et valeurs fondamentales : lutte contre la discrimination, promotion des droits de l'homme et des droits des enfants, femmes et minorités.
- Participation et engagement citoyen : encourager la participation civique et politique, renforcer la démocratie locale et européenne, promouvoir la mémoire et l'éducation civique.
- Société civile et coopération transnationale : soutien aux ONG et associations, partenariats entre États membres pour partager les bonnes pratiques.
- Sensibilisation et formation : campagnes de sensibilisation aux droits et valeurs, formation des acteurs civiques et associatifs.
- Projets innovants et pilotes : expérimentations et actions pilotes servant de modèle pour des initiatives à plus grande échelle.

## Quel intérêt pour la Polynésie Française ?

Le programme CERV offre à la Polynésie française l'opportunité de renforcer les droits et l'égalité, en soutenant des initiatives locales contre la discrimination et pour la protection des minorités. Il permet également de développer la société civile et la participation citoyenne, en formant et en accompagnant les associations et ONG locales. Enfin, CERV favorise la coopération et les partenariats avec des acteurs européens, permettant de partager les bonnes pratiques, promouvoir les valeurs démocratiques et valoriser la diversité culturelle de la Polynésie française.



# Fonds social européen plus (FSE+)/EaSI

Le Fonds social européen + (FSE+) est un fonds structurel de l'Union européenne. Sa vocation principale est de contribuer à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion. La Polynésie française est éligible au volet «Emploi et innovation sociale» (EaSI) du FSE+.

**Période** : 2021-2027

**Budget total** : 762 millions d'euro

**Base légale** : Règlement (UE) 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil

## L'EaSI est axé sur les grandes priorités politiques

- emploi et compétence ;
- marchés du travail et mobilité de la main-d'œuvre ;
- protection sociale et inclusion active;
- conditions de travail.

## Qui peut en bénéficier ?

- Autorités publiques
- ONG et associations
- Entreprises (notamment sociales)
- Organismes de formation
- Jeunes, demandeurs d'emploi, publics vulnérables

## Quels types de projets peuvent être financés ?

- Programmes d'insertion professionnelle
- Formation et montée en compétences
- Lutte contre le chômage des jeunes
- Inclusion sociale (handicap, précarité)
- Innovation sociale et expérimentations

## Qui peut en bénéficier ?

- Autorités publiques
- ONG et associations
- Entreprises (notamment sociales)
- Organismes de formation
- Jeunes, demandeurs d'emploi, publics vulnérables

## Quel intérêt pour la Polynésie française ?

- Insertion des jeunes Polynésiens sur le marché du travail
- Innovation sociale dans les îles éloignées
- Programme d'entrepreneuriat social
- Inclusion des publics vulnérables

## Lien utile et point de contact national

**PNC : Association Fair**  
contact@finance-fair.org

**Site internet** : <https://european-social-fund-plus.ec.europa.eu/fr/leasi-pour-les-praticiens>